ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°…………….

DE RADIATION SUITE AUX REFUS DES TROIS PREMIERES VACANCES DE POSTES PROPOSES

DE M./Mme ..................................

**Mention en jaune : à enlever en fonction de la situation**

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**VU** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

**VU** le tableau des effectifs de la commune,

**VU** les trois déclarations de vacance de poste sous les numéros ……………………… effectuées auprès du Centre de Gestion de l’Indre,

**VU** les courriers adressés à M/Mme ……………… lui proposant les postes vacants correspondant à son grade en date du ……………………..,

**VU** les courriers de M/Mme………………….. refusant les postes proposés en date du …………….,

**VU** l’avis favorable de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie …….. en date du ……….,

**Considérant** que si l’agent refuse successivement trois postes qui lui sont proposés, celui-ci peut être licencié,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er** : M…………………., ………………….. (grade) à temps (non) complet, né le …………. est radié des cadres. La radiation des cadres prendra effet à la date de notification de la présente décision à l'agent ou, à défaut, à l'expiration du délai de retrait du pli recommandé auprès des services postaux.

**ARTICLE 2**ème : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Receveur Municipal, M. le Président du Centre de Gestion, et notifiée à l’agent.

**ARTICLE 3ème** : Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de sa publication.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Notifié le ...................

Signature de l’agent :